

CHEVILLIER

**Note sur un théorème arithmologique
d'Euler (voir t. XIV, p. 433)**

Nouvelles annales de mathématiques 1^{re} série, tome 15
(1856), p. 260-261

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1856_1_15__260_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1856, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

NOTE SUR UN THÉORÈME ARITHMOLOGIQUE D'EULER

(voir t. XIV, p. 433),

PAR M. CHEVILLIER,
Professeur à Besançon.

Ce théorème doit s'énoncer ainsi :

m et b étant supposés premiers entre eux, si l'on peut

(*) On a mis $\overline{AE}^2$ au lieu de $(n-1)AE^2$; faute typographique.

trouver un nombre entier x tel, que $mx - b$ divise

$$mc + ab,$$

la valeur correspondante de y est donnée par l'équation

$$my - a = \frac{mc + ab}{mx - b},$$

car on a

$$y = \frac{mc + ab + a(mx - b)}{m(mx - b)};$$

si m et b ne sont pas premiers entre eux, m et $mx - b$ ne seront pas non plus premiers entre eux et alors y peut avoir une valeur fractionnaire.